



PROGRAMME DE FORMATION

CONDUITE EN SECURITE DES CHARIOTS ELEVATEURS FORMATION INITIALE OU RECYCLAGE

CACES® R.489 – CATEGORIES 1 – 3 - 5

OBJECTIFS

Connaître les règles générales et principes d'une conduite du chariot en sécurité.

Être capable d'assurer l'entretien journalier d'un chariot élévateur.

Savoir maîtriser la conduite des chariots élévateurs de la catégorie souhaitée.

PUBLIC / PRE-REQUIS :

Toute personne destinée dans l'entreprise à la conduite des chariots
Être âgé d'au moins 18 ans.

Avoir des aptitudes de coordination

Savoir lire et écrire pour assurer le suivi des livrets d'entretiens.

Avoir le sens des responsabilités.

Maîtriser les 4 opérations

DUREE DE LA FORMATION :

Variable selon le nombre de stagiaire et la catégorie visée.

3 à 6 jours

LIEU DE LA FORMATION :

Intra entreprise / inter entreprise au sein de nos agences (Bon-Encontre, Bouliac, Marmande)

CONTENU DE LA FORMATION

Conforme à la recommandation R.489 (CNAMTS)

Décret du 2 décembre 1998, modifiant le code du travail : articles R.233-13-3 à R.233-13-19 ; articles R.231-34 à 44 du même Code, relatif aux formations à la sécurité.

Circulaire du 15 juin 1999 relative aux Arrêtés du 2 décembre 1998.

Recommandation du 19 juin 200 pour l'utilisation des chariots de manutention (R.489 CNAMTS) adoptée par la majorité des groupes techniques Nationaux.

Référentiel des Certificats à la conduite en Sécurité (CACES®) des chariots de manutention (INRS ED 856)

Principe : « La conduite des engins ne doit être confiée qu'à des conducteurs dont l'aptitude a été reconnue par un examen)

Connaissance de base du Code de la route :

- Identification et connaissance des signalisations
- Connaissance des règles fondamentales liées aux manœuvres particulières.
- Connaissance des réglementations applicables aux véhicules

Devoirs et responsabilités des caristes :

- Les prescriptions des textes réglementaires applicables
- Les risques spécifiques
- Les protections auditives
- Les différentes catégories de chariot et les conditions d'utilisation

Technologie et connaissance des chariots :

- Les différents organes
- La préparation à la mise en route
- Les précautions lors de l'arrêt

Risques inhérents à la fonction :

- Les règles de conduite
- Les règles générales de sécurité



PROGRAMME DE FORMATION

CONDUITE EN SECURITE DES CHARIOTS ELEVATEURS FORMATION INITIALE OU RECYCLAGE

CACES® R.489 – CATEGORIES 1 – 3 - 5

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle pour formation théorique.
Exécutions pratiques sur plusieurs types.
Pratique sur tout type de sol/terrain

VALIDATION DES ACQUIS ET DISPOSITIF DE SUIVI

Emargement à la demi-journée.
Tests CACES® réalisées par organisme certifié et délivrance du certificat si le stagiaire satisfait aux tests

INTERVENANTS :

Formateurs spécialisés dans l'utilisation des nacelles élévatrices.

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Régis FUZAEU
Christian MARCVALTER-ZANELLO

ACCESSIBILITE :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap.

Nous consulter au préalable.

CATEGORIES POSSIBLES

CACES® - CAT 1 : Transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol (levée inférieure à 1 mètre)

CACES® - CAT 3 : Chariot élévateur en porte-à-faux de capacité inférieur à 6 000kg.

CACES® - CAT 5 : Chariot élévateur à mât retractable.

Pratique : Exercices pratiques de levage des charges (Palettes – parpaings- matériaux de construction-poutre longue).

CALENDRIER :

Disponible sur notre site
<https://www.securiteconduite.fr/>

NOMBRE DE STAGIAIRES :

Minimum : 1
Maximum : 10

COUT :

Voir proposition tarifaire

DECouvrez NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR :

<https://www.securiteconduite.fr/>